

<p>Nom et coordonnées de l'école Maternelle Les Lutins</p> <p>Commune : LE BARP</p>	<p>PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE EXCEPTIONNEL le numérique à l'école Date :22 Septembre 2022</p>
---	--

**Présents**

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach    Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Ramus, excusée.

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	Invitée
Mme Mosbach,  Mmes Bergeron Micaud, Chiniard ,et Vignals	Mme Sarrazin, Maire  Mr Prémont, adjoint en charge du Patrimoine  Mr Basset, Directeur du pôle enfance jeunesse	M Raynaud(Paradiss-col'eyre)  Mme Aune (Paradiss-col'eyre)  Mme Heyndrickx(FCPE)  Mme Lidolff (FCPE)  Mr Raynaud (FCPE)	Mme Danieau conseillère pédagogique numérique de l'éducation nationale, Circonscription Arcachon Nord

**Début du conseil d'école : 18h**

Mme Mosbach rappelle que lors du dernier conseil d'école en juin, l'équipe enseignante avait renouvelé sa demande d'avoir internet dans les classes et proposé la tenue d'un conseil extraordinaire pour en discuter.

Mme le maire : l'école des lutins est la dernière école de la ville à ne pas être équipée . Une installation filaire génère un coût très important.

M Basset explique qu'il a collaboré avec Mme Danieau afin d'envisager l'installation d'une connexion wifi dans le respect des conditions sanitaire et juridique imposées par la DANE (délégation académique au numérique éducatif) . Pour les réfractaires à l'installation Wifi, il rajoute que les ondes du téléphone portable sont plus fortes que celles du Wifi.

Mme Danieau, conseillère pédagogique numérique d'Arcachon Nord, explique qu' elle peut conseiller les mairies qui souhaitent équiper les écoles en numérique. Les préconisations de la DANE pour le wifi dans une école sont :

- les bornes Wifi doivent être éteintes quand elles ne servent pas dans les classes ;
- les familles doivent être informées de la présence du wifi ( conseil d' école ) ;
- pas de bornes wifi dans les dortoirs.

Mme Danieau rappelle qu'avoir internet dans les classes présente plusieurs intérêts : une gestion administrative de la classe plus fluide, une possible préparation de classe sur place pour les enseignants, la constitution d'un espace de travail appelé ENT (*Espace numérique de travail*, espace permettant aux élèves et aux enseignants de consulter et d'échanger des contenus). Internet en classe s'avère être un outil indispensable pour les enseignants : interaction rapide, explication de vocabulaire ou autre avec accès immédiat à une photo ou une vidéo.

Mme Danieau précise que l'accès à ce réseau doit être sécurisé.

M Basset précise qu'il y a plusieurs étapes techniques. Il faut établir un réseau stable et sécurisé, avec une étude sur la couverture du wifi accessible uniquement au sein de l'école. Il faut réaliser une étude de capacité de ce réseau liée aux différents usages d'internet envisagés.

Mr Raynaud s'interroge sur la stabilité des ondes du réseau.

Mr Basset répond qu'une étude va être menée à ce sujet .

Suite au questionnement de Mme Mosbach sur l'existence d'autres écoles de la circonscription équipées du Wifi, Mme Danieau explique qu'un réseau wifi similaire a été mis en place à Lanton, avec un accès mot de passe pour les enseignants .

Parents FCPE soulignent l'importance de couper le wifi pendant les temps d'accueil et de repas.

Les parents regrettent qu'il n'y ait pas eu de présentation similaire pour l'installation d'un réseau filaire, réseau plus stable et performant.

M Raynaud (FCPE) ajoute que la mairie doit prévoir un budget permettant l'utilisation du réseau ( achat de tablettes ou tout matériel utile pour les enseignants).

M Basset précise que ce réseau et son utilisation vont être bien ciblés par rapport à l'usage prévu. Il rappelle que la mairie a fait le choix de ne présenter que l'installation Wifi au vu du prix du coût d'une installation filaire.

Mme Mosbach souhaite que ce réseau soit distinct du Péricolaire en raison des données confidentielles liées à l'école.

Mr Basset précise que l'APS utilise déjà un réseau filaire installé au préalable dans cette partie de l'école (1<sup>er</sup> agrandissement réalisé 21 ans auparavant) .

Mme Micaud précise que les classes ont besoin d'équipement récent, les ordinateurs existants étant sous Windows 7.

M Raynaud (FCPE) présente les résultats du sondage réalisé auprès des parents de l'école :

87 votes sur 117

52 % des parents se prononcent pour le filaire,

26 % pour le wifi,

21 % ne se prononcent pas.

Mme le maire annonce que la mairie prend bonne note de ce sondage.

Mr Prémont déclare que les parents n'ont pas à s'inquiéter à propos du l'utilisation du wifi , que la mise en place d'un réseau filaire aurait un coût trop important.

Mme Chiniard demande qui est le prestataire prévu pour cette installation.

Mme sarrazin répond que Mr Kauffman est le prestataire informatique à l'heure actuelle.

La mairie et L'éducation Nationale travaillent ensemble pour pouvoir présenter le projet d'aménagement wifi lors du conseil municipal d'octobre (en prévision du budget 2023 qui sera voté en Janvier prochain).

Mme Mosbach termine en précisant que le choix du Wifi ou du filaire ne doit pas être soumis au vote des membres du conseil d'école. Dans ce cas, le conseil d'école a un avis consultatif.

**Secrétaires de séance :** Mme Bergeron (EN), Mr Raynaud(FCPE)

**Fin du conseil d'école : 18h50**

---

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 18 Octobre 2022 à 18h00.

Fait à Le Barp, le 10 Octobre 2022

La Directrice, Mme Mosbach  
Présidente du Conseil d'Ecole



Les Secrétaires de séance :  
Mme Bergeron et Mr Raynaud (FCPE)

